

## Formation Obligatoire Secteur HCR

ACTION	<b>Le Permis de Former en HCR formation mise à jour</b>
✓ Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour les connaissances acquises sur :</li> <li>- Les conditions d'une intégration professionnelle réussie</li> <li>- Les principes d'organisation et de réalisation du parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail (Transmission et Evaluation des Compétences)</li> <li>- Les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de Formation en alternance dans le secteur HCR.</li> </ul>
✓ Public concerné Pré requis	<p>Public : Cette formation s'adresse aux tuteurs et maîtres d'apprentissages, quatre ans après avoir suivi le permis de former.</p> <p>Pré requis : <b>Être titulaire du permis de former</b></p>
✓ Progression pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprendre les Enjeux du Tutorat</li> <li>- Retour d'Expériences</li> <li>- Revoir les Contrats en alternances dans le secteur HCR</li> </ul>
✓ Programme ou contenu	- Voir annexe
✓ Moyens et Méthodes Pédagogiques	<p style="text-align: center;">Salle de cours / vidéo projection Apports Méthodologiques et Didactiques des formateurs Démarche Participative Remise d'un Support Guide d'application</p>
✓ Moyens d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Test d'évaluation</li> <li>- Fiche d'évaluation de fin de stage</li> <li>- Délivrance d'une attestation de participation</li> <li>- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences (Article L6313-1 du code du travail)</li> </ul>
✓ Intervenants	- Permanent Service Apprentissage CCI
✓ Durée totale de l'action	1 Jour
✓ Nombre d'Heures	- 7 Heures
✓ Horaires	- 8h30 à 12h00 // 13h30 à 17h00
✓ Période ou dates	ANNEE 2021
✓ Périodicité	Nous consulter
✓ Coût	<p style="text-align: center;">270 € HT</p> <p>+ Frais de dossier annuel : 40 € HT (non adhérent à l'UMIH du Haut-Rhin) Possibilité de prise en Charge (Budget FPC)</p>
✓ Lieu	UMIH du Haut-Rhin 5 rue de la Gare 68000 Colmar

## **Le Permis de Former en HCR - formation mise à jour**

### **ANNEXE**

#### **PROGRAMME DE FORMATION**

### **Rôle et missions de la fonction de tuteur, Maître d'apprentissage dans le cadre des contrats en alternance**

#### **Mise à jour sur :**

Les conditions d'une intégration professionnelle réussie

- Comprendre les enjeux du tutorat en engageant une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil

Les principes d'organisation et de réalisation du parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail (transmission et évaluation des compétences),

- Établir un programme de travail en concertation avec le centre de formation
- Présenter les outils de coordination et de suivi
- Organiser les activités de l'alternant
- Aider l'alternant à l'exécution de son travail
- Suivre la réalisation du travail
- Évaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant

Les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur des HCR.

- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié
- Forme et durée des contrats
- Réglementation et durée de formation

#### **Retour d'expériences**

- Analyser les difficultés rencontrées
- Identifier les points forts dans la gestion du tutorat
- Effectuer un bilan des contrats réalisés ou en cours
- Collecter des éléments qualitatifs des expériences acquises lors de l'accompagnement des contrats précédents

#### **Objectif : évaluation et préconisation – 2h -**

Les Tuteurs et Maîtres d'apprentissage contribueront à l'amélioration du dispositif grâce aux expériences acquises lors de l'accompagnement des contrats précédents. Ces éléments qualitatifs collectés par le centre de formation seront transmis à CERTIDEV.